

**Ministry of Education**

Deputy Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



Le 15 décembre 2015

Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à participer à un nouveau comité provincial francophone.

Le Comité provincial francophone des initiatives ministérielles sera un atout important pour appuyer les efforts du Ministère et de ses partenaires dans sa vision *Atteindre l'excellence*, qui indique que « les éducatrices et éducateurs bénéficieront d'un appui pour leur apprentissage continu et seront reconnus comme étant parmi les meilleurs du monde ». Ce comité a été créé par suite du protocole d'accord signé en septembre dernier entre le conseil des associations d'employeurs et l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO).

Parallèlement, le Comité provincial anglophone des initiatives ministérielles discutera des initiatives et des enjeux propres au secteur de l'éducation de langue anglaise.

Il est important de noter que le Comité provincial francophone des initiatives ministérielles est une entité différente de l'Équipe de transformation pour la collaboration professionnelle et le leadership, qui sera chargée de conseiller le Ministère dans l'élaboration d'une Note Politique/Programmes portant sur la collaboration professionnelle et le leadership.

Le Comité provincial francophone des initiatives ministérielles appuiera une mise en œuvre approfondie de la vision renouvelée de l'Ontario pour l'éducation, tout en tenant compte des visées de la Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française. Il se penchera sur les initiatives ministérielles et avisera quant à la période d'hiatus. Nous croyons qu'ensemble, l'Équipe de transformation pour la collaboration professionnelle et le leadership, les comités de langue anglaise et de langue française sur les initiatives et la période d'hiatus ouvriront sur une ère nouvelle de leadership éducationnel qui actualisera notre vision pour l'éducation.

Ce comité appuiera une mise en œuvre approfondie de la vision renouvelée de l'Ontario pour l'éducation et affirmera notre volonté commune de mieux répondre aux besoins du système. Dans ce but, nous travaillerons ensemble pour accroître la cohésion entre les activités de planification du Ministère et celles des conseils scolaires. C'est grâce à ce partenariat et à la poursuite d'objectifs communs que nous appuierons la réussite de toutes les apprenantes et de tous les apprenants en Ontario.

Nous demandons au CODELF d'inviter jusqu'à trois personnes des conseils scolaires publics de langue française et jusqu'à trois personnes des conseils scolaires catholiques de langue française pour représenter l'ensemble des 12 conseils scolaires du système d'éducation en langue française en Ontario au Comité provincial francophone des initiatives ministérielles. Ces personnes pourraient inclure des agentes et agents de supervision et des directrices et directeurs d'école dans leur délégation, sans quoi ils ne seraient pas représentés à ce comité. Les personnes déléguées participeront aux rencontres, examineront des documents et fourniront des conseils au nom de votre organisation, dans un esprit de travail d'équipe.

Veillez noter que la ministre de l'Éducation enverra une invitation distincte aux membres de l'Équipe de transformation pour la collaboration professionnelle et le leadership.

Nous visons une première rencontre du Comité provincial francophone au mois de janvier 2016 et des rencontres mensuelles jusqu'en juin. Au-delà de l'année scolaire 2015-2016, le comité se rencontrera aux trois mois.

Nous vous saurions gré de communiquer avec Reine Fokou d'ici le 21 décembre par courriel à [Reine.Fokou@ontario.ca](mailto:Reine.Fokou@ontario.ca), pour soumettre les coordonnées de la personne de votre association qui assistera aux rencontres du Comité provincial francophone des initiatives ministérielles.

Un partenariat fondé sur des relations solides est un élément essentiel pour assurer que notre système d'éducation en langue française, de la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire, demeure parmi les meilleurs au monde. Nous sommes confiants que notre collaboration nous permettra de renforcer les bases qui permettent au personnel éducatif de viser l'excellence et d'assurer le bien-être de tous les apprenants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre de l'Éducation,



George Zegarac

c. c. Claude Deschamps